



## CDD abusif et discrimination morale

Par **boopbeety**, le **09/09/2009** à **11:09**

Bonjour, Je souhaite dénoncer mon employeur pour des CDD abusifs. Je travaille dans une société X au sein d'un service où ma mère travaille également. J'ai commencé à travailler dans ce service en janv 2001 jusqu'en décembre 2002, à ce moment là cette la société souhaitait me faire une CDI, malheureusement certaines personnes ce sont interposés ne voulant pas avoir deux personnes de la même famille dans le même service. mon contrat se terminant, j'ai cherché ailleurs je suis rester 1an et demi au chômage. En Juillet 2004 par agence intérimaire je suis retournée dans cette société mais pas dans le même service (j'ai fais 4 service différents). En mars 2005 le service où j'étais durant mon premier CDD souhaitait que je retourne dans leur service pour faire un remplacement congés maternité j'ai accepté et j'ai signé pour 6 mois de CDD, en septembre 2005 c'était la fin de mon CDD. En janvier 2006 cette même société et même service me sollicite encore pour mettre en place certaines directives réglementaires cette fois j'ai demandé un CDI car ils étaient content de mon travail et j'étais déjà formé, le service DRH m'a dit que pour le moment ce n'était pas possible mais qu'à la fin de mon CDD j'aurais un CDI. Mon CDD a durée de février 2006 à juin 2008 pendant cette période un autre CDD est venu dans le même service que moi, la fin de mon CDD approchant je pensais avoir mon CDI, et évidemment à ce moment là il n'était plus question de me faire un CDI car ma mère était dans le même service que moi, j'aurais pu concevoir cette raison mais dans cette société il y a déjà des cas où des personnes de la même famille travail dans le même service. Quand j'ai fais justement la remarque ont m'a dit que cela datait de longtemps et que ce n'était plus d'actualité. 1 mois avant la fin de mon contrat j'ai appris qu'une personne venait d'être embaucher dans un service où sa mère travaille. Je commence vraiment à m'apercevoir qu'il se moque de moi!!! Bref 1 semaine avant la fin de mon contrat j'apprends qu'une personne vient pour me remplacer mais le pire c'est qu'à cette personne il lui on fait un CDI. Cette société me propose de partir dans le même service dans lequel j'étais dans une société qu'il vienne de racheter, je devais soi-disant avoir un CDI et au bout du compte j'ai encore un CDD de 18 mois qui se termine en décembre 2009. J'ai aussi appris que la personne qui étais en CDD en même temps que moi a eu un CDI en août 2008. Quel recours avoir et quel chance de gagner?